MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE | DÉCEMBRE 2012 N° 173

LE MAG'

COMMUNAUTÉ URBAINE DUNKERQUE

développement durable
engagez-vous
plan climat

Les mondes planétaires
| The planets | De planetaire werelden

le PLUS
L'UNIVERS CONTÉ

LE MAG'

Armbouts-Cappel
Bourbourg
Bray-Dunes
Cappelle-la-Grande
Coudekerque-Village
Coudekerque-Branche
Craywick
Dunkerque
Fort-Mardyck
Grand-Fort-Philippe
Grande-Synthe
Gravelines
Leffrinckoucke
Loon-Plage
Mardyck
Saint-Georges-sur-l'Aa
Saint-Pol-sur-Mer
Spycker
Téteghem
Zuydcoote



SOMMAIRE







COMMUNAUTÉ URBAINE DUNKERQUE

Tél. : 03 28 62 70 00
Pertuis de la Marine - BP 85530
59386 Dunkerque Cedex 1
www.dunkerquegrandlittoral.org

LE MAG' DÉCEMBRE 2012 > N°173

Directeur de la publication, Directeur de la communication et des technologies de l'information : Jean-Pierre TRIQUET. Rédacteur en chef : Jean-Luc RIVIERE. Secrétaire de rédaction : Jean-Marie BYACHE. Rédaction : Stéphanie ABJEAN, Jean-Marie BYACHE, Olivier COPPIN, Pascaline DUBAN. Conception graphique et maquette : Anne-Carole BAYLLY, Nicolas DEMERSSEMAN, Myriam LOUAGE, Alexis TRUANT. Photos : Jean-François LECA, Christian MERLEN, Maryse SAILLY. Dépôt légal : N° 173 - Décembre 2012 - N° ISSN 1779-4528. Tirage : 90 000 exemplaires. Impression : Imprimerie Mordacq. Distribution : Médiapost.





Michel Delebarre, nouveau président de l'association des Communautés urbaines de France (ACUF) aux côtés de Marilyse Lebranchu, ministre de la Réforme de l'État et Cécile Duflot, ministre du Logement.

3 QUESTIONS À... MICHEL DELEBARRE

ANCIEN MINISTRE D'ÉTAT, SÉNATEUR-MAIRE DE DUNKERQUE, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

LE MAG : Récemment vous avez été reçu par le Président de la République avec vos collègues élus de grandes agglomérations. Quelle était la teneur de cette rencontre ?

Michel DELEBARRE : Il s'agissait par l'intermédiaire de 13 engagements de rappeler la place des communautés urbaines et des grandes villes dans le processus de nouvel acte de décentralisation et sans attendre de réaffirmer ce qui est écrit noir sur blanc dans l'engagement n°1 : « Les grandes villes et agglomérations s'engagent à articuler leurs stratégies économiques avec celle de régions et de l'état pour soutenir le développement des entreprises et leurs efforts d'innovation ». Ce n'est certes par le seul point mais il s'agit en l'occurrence d'une affirmation essentielle, dont découle l'ensemble des actions qui mettent les collectivités au cœur de la bataille économique et donc l'emploi et de la formation. Agglomérations et grandes villes sont les chevilles ouvrières de tous les dispositifs mis en place et elles seront déterminantes dans le déploiement au niveau local des 100 000 emplois d'avenir initiés par le gouvernement. Il en est de même de l'objectif national de construction annuelle de 500 000 logements dont 150 000 logements sociaux et de rénovation urbaine engagée dans les quartiers. Développement économique, emploi, formation et logement, quatre piliers indissociables dont il était important que l'État, par la voix du Président et du Premier Ministre, rappelle qu'il en était un acteur avisé et déterminé auprès des instances locales.

LE MAG : Connu comme « décentralisateur convaincu », êtes-vous satisfait de ces premiers engagements à l'égard des collectivités et de l'intérêt manifesté par le Président et le Premier Ministre ?

Michel DELEBARRE : Je souhaite évidemment que l'on aille plus loin et qu'une nouvelle étape décisive de la décentralisation se mette en place. En attendant, je suis aussi un pragmatique et je prends sans restriction les avancées définies. Les pistes sont intéressantes car elles réaffirment l'appui et l'engagement de l'Etat dans tous les secteurs qui fondent la dynamique d'un territoire. La capacité de ce dernier à adapter ses politiques et leur financement aux attentes de la population et aux possibilités d'investissements contenues dans les projets que nous développons est aussi prise en compte, tout ceci va dans le bon sens. J'y ajoute, pour ma part, un volet européen qui devrait permettre à des « Régions en transition » comme le Nord-Pas de Calais de profiter de crédits définis selon certains critères (notamment le produit intérieur brut inférieur à la moyenne communautaire) ; l'art de dénicher ou de faire converger vers notre territoire des subventions est aussi un élément de notre dynamique !

LE MAG : Dans les 13 engagements, il y a des domaines dans lesquels la Communauté urbaine est très avancée, ne serait-ce pas un désavantage d'avoir su anticiper ?

Michel DELEBARRE : Absolument pas ! Les politiques que nous avons initiées recevront au même titre que les autres le concours de l'Etat. Mais ayant été comme vous le dites dans « l'anticipation » nous avons une vision claire de ce sur quoi il nous faut obtenir un appui. La politique de la ville, les lignes de transport en commun en site propre, les plans climat énergie territoriaux (aux côtés des domaines cités plus haut) font l'objet d'engagements sérieux. Nous sommes donc totalement concernés. J'ajoute que, lorsqu'il est fait référence à des « solutions de financement performantes et diversifiées », j'y vois la reconnaissance de la négociation exemplaire que les services de la Communauté urbaine ont menée pour parvenir au partenariat public privé qui permettra la construction de la « Grande salle » à Petite -Synthe. Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est l'inertie de nombreux décideurs, qu'ils soient publics ou privés. Il n'y a pas pire politique que celle de l'attentisme, qui peut vite tourner à la sclérose puis au refus de toute initiative. C'est tout le contraire de la manière de faire de la politique que je défends.



Nouveaux dipômés. Les étudiants « MUTUDIL » (MUtation des Territoires Urbains et Développement Intégré des Littoraux) ont reçu leur diplôme dans les locaux de l'Université du Littoral Côte d'Opale. Pour cette promotion 2011/2012, ils sont 18 étudiants en master1 et 14 en master2.

ACTUALITÉS DU DUNKERQUOIS



Arcelor fête ses 50 ans. C'était entre 1959 et 1962, on l'avait nommé « le chantier du siècle ». La construction du site sidérurgique – aujourd'hui ArcelorMittal – allait bouleverser le paysage littoral, à bien des égards. De quoi fêter dignement ses 50 ans. Entre autres avec **trois expositions présentées au Palais du Littoral à Grande-Synthe**. Avec non seulement des images du passé mais aussi des produits de l'avenir.



Michel Delebarre, président de l'ACUF. Nouveau président de l'Association des Communautés Urbaines de France (ACUF), Michel Delebarre animera pendant trois ans le réseau qui comprend 16 communautés urbaines, représentant 12 % de la population, soit 7,4 millions d'habitants.



La voie 2 l'emploi. L'hôtel communautaire accueillait, le 14 novembre, un peu de la Semaine du handicap avec la manifestation « Ose la voie 2 l'emploi ». Les Papillons Blancs et le SAMO (Service d'Accompagnement en Milieu Ordinaire) se sont **mobilisés pour le recrutement, par les entreprises, de personnes déficientes intellectuelles**.



Le ministre sur le terrain. Stéphane Le Foll, le ministre de l'agriculture, était à **Dunkerque, le 15 novembre à l'occasion du 56e congrès des producteurs de légumes**. Occasion d'une rencontre de terrain avec les agriculteurs, touchés par les récentes inondations, mais aussi les animateurs et les jeunes de la filière de formation professionnelle.



Le futur commence ici. Élus et techniciens étaient en visite, **début novembre, sur le chantier du futur Fonds régional d'art contemporain (FRAC)**, sous la conduite de Anne Lacaton, de l'agence Lacaton & Vassal, architectes concepteurs du lieu. Quelques jours plus tard, l'artiste Rainier Lericolais, venait à Dunkerque faire les prises de son (en collaboration avec le musée portuaire) qu'il utilisera dans le parcours sonore entre le FRAC et le LAAC.



Un site de compostage à Gravelines. C'est le quatrième site communautaire maintenant en fonction, après ceux du CPIE à Zuycoote, de la ferme Vernaelde à Coudekerque-Branche, de la rue Lambaréne à Grande-Synthe. Voici donc – depuis son inauguration le 10 novembre en présence du vice-président de la CUD, Roméo Ragazzo – le site de démonstration du compostage domestique, aux Jardins familiaux, **Impasse du Château d'eau à Gravelines**.



Epoustouflant Cross de l'Acier. C'est en présence de la légende vivante du marathon, Alain Mimoun, que scolaires et athlètes émérites ont participé à la **23ème édition de la course leffrinckouckoise**. Un grand moment de sport et de convivialité partagé par près de 1 700 coureurs au terme duquel le public a salué la victoire sur le fil du kenyan Cornelius Kangogo.

LOGEMENTS

• Grand Large
Une nouvelle tranche de construction a démarré il y a un mois, boulevard Mandela. Engagé par la Maison Flamande, le programme comprend la réalisation de seize appartements (quatre T2, huit T3 et quatre T4) et sept maisons (T4) en accession. Mais aussi cinquante-quatre logements collectifs (treize T2, vingt-huit T3, huit T4 et cinq T5) dédiés à la location. Soutenu financièrement par la CUD (subvention de 431 000 €), le chantier devrait être achevé au printemps 2014.

• Saint-Pol-sur-Mer
La réhabilitation de la résidence Bouchardon située rue Saint-Exupéry est sur le point d'être achevée. Engagés depuis septembre 2011 par le bailleur social Sia Habitat, les travaux portent sur l'isolation des 50 logements collectifs en vue d'un classement énergétique de rang B. La fin des opérations est attendue début 2013.



La résidence Bouchardon à Saint-Pol-sur-Mer.

• Malo-les-Bains
Le Cottage social des Flandres vient de réceptionner le mois dernier la résidence Le Surcouf. Située à l'angle de l'avenue Loubet et de la rue des Hirondelles, elle comprend 22 logements collectifs dont 7 destinés à l'accession. Les quinze appartements locatifs ont quant à eux été subventionnés par la CUD à hauteur de 110 000 €.

• APPEL D'URGENCE
Si vous rencontrez dans la rue une personne en détresse, ayez le réflexe d'appeler le 115.
Vous pouvez également contacter la permanence de la Coordination d'Accueil et d'Orientation (CAO) au **03 28 63 33 42**

Bourbourg

NOUVEL ÉLAN pour la ZAC de l'Ecluse



D'ici 2016-2017, près d'une centaine de logements sortiront de terre au sud-est de la cité de Gédéon. Une nouvelle d'autant mieux accueillie qu'elle correspond à un besoin économique privé. En l'occurrence celui lié aux futurs embauches de la centrale nucléaire à Gravelines. Comme le parc locatif d'EDF se réduit au fil des acquisitions de ses salariés et que l'installation doit se faire dans un rayon de vingt à vingt-cinq minutes de l'unité de production, c'est du côté de la ZAC de l'Ecluse que « Bouygues Immobilier » a choisi d'ériger une partie des nouvelles constructions programmées.
À la satisfaction de Maxime Leroy, adjoint au maire de Bourbourg en charge du logement : « *Cela va faire augmenter la population et, de fait, les rentrées fiscales. Du coup, nous aurons davantage de moyens financiers. Cet afflux sera aussi bénéfique pour nos cinq écoles et deux collèges. Grâce à ces arrivées, les établissements pourront maintenir leurs effectifs* ».
Sans compter les effets d'entraînement liés au chantier lui-même dont le démarrage est attendu entre le 2ème et 3ème trimestre 2013. Une fois les fouilles archéologiques achevées et le diagnostic rendu, un premier lotissement de 34 maisons (six T3, seize T4 et douze T5) verra en effet le jour derrière la rue des Acacias et à l'extrémité de la rue des Lilas. Et tout porte à croire que le rythme ira crescendo car d'autres tranches sont d'ores et déjà planifiées. A l'image de la seconde tranche prévoyant une trentaine de logements en association avec la Maison flamande à l'horizon mi-2014.

Craywick

CŒUR DE VILLAGE :
Derniers travaux engagés

Qu'elle soit petite ou grande, urbaine ou rurale, chaque commune de l'agglomération bénéficie du soutien et des compétences de la CUD. A Craywick par exemple, c'est un nouveau cœur de village qui a vu le jour il y a trois ans avec l'aménagement d'un espace central flambant neuf. Suivi en 2011 de la sortie d'un nouveau lotissement privilégiant la mixité sociale, la place communale n'attend plus que le réaménagement de la rue de l'Eglise allant jusqu'à la salle des fêtes et l'enrobé des abords de construction pour se montrer sous son meilleur jour. Un ultime chantier de voirie dont la livraison est attendue pour mars 2013.



Déchets ménagers

Nos poubelles PARTENT EN CAMPAGNE

Par voie d'affiche, sur les bus, à la radio…



Jusqu'à mi-décembre nos poubelles verte, bleue et marron repartent en campagne. Les unes pour dire qu'elles sont trop nourries, les autres pour réclamer à manger. En effet, il y a encore bien des déchets déposés dans la marron qui feraient la joie des deux autres. En particulier la Verte qui a faim de déchets de table, qui aime les essuie-tout et les mouchoirs en papier, et aussi le vieux papier journal qui entoure les épluchures. Au total, près de 70 kg par an et par habitant.
Idem pour la Bleue qui apprécie tous les recyclables (papier, carton, plastique, métal) ; « propres ou même crasseux », précise-t-elle. Quant aux vieux vêtements, ils iront illico dans les bornes de collecte des associations. Là encore, voilà pas loin de 90 kg par an et par habitant qui sont injustement déposés dans le bac marron. Faîtes passer.





STAND À SUCCÈS

Beau succès pour le stand de la CUD lors de l'opération « Légumes en ville », au Kursaal, du 15 au 17 novembre. Il a accueilli plus de 500 personnes (dont 90 signataires des engagements du plan climat) et quelque 1 500 enfants. Des visiteurs sensibilisés au gaspillage alimentaire, à la saisonnalité des légumes et à l'intérêt du compostage.

LA COLLECTE PENDANT LES FÊTES

Prenez note !

EN RAISON DE LA FÊTE DE NOËL, la collecte des déchets aura lieu le **dimanche 23 décembre au matin** dans les secteurs habituellement collectés le mardi.
Sont concernées les villes de :
- Cappelle-la-Grande
- Petite-Synthe
- Coudekerque- Branche
- Grande-Synthe et zone industrielle
- Saint-Pol-sur-Mer
- Dunkerque centre
- Grand-Fort-Philippe
- Gravelines
- Loon-Plage
- Bourbourg (les impasses)

DE MÊME AU NOUVEL AN, le ramassage s'effectuera le **dimanche 30 décembre au matin**, au lieu du mardi 1er janvier.

LES HORAIRES DES QUATRE DÉCHÈTERIES.
- **DU LUNDI AU SAMEDI : 8h30 à 12h15 – 13h45 à 17h30.**
- **LE DIMANCHE, LES 24 ET 31 DÉCEMBRE, LES JOURS FÉRIÉS : 8h30 à 12h15**

FERMETURE LE 25 DÉCEMBRE ET LE 1ER JANVIER.

Spycker, encore bravo !!!

À chaque déchargement des bennes de ramassage des déchets recyclables, sur chacun des secteurs de collecte qui partagent l'agglomération, le centre de tri effectue un contrôle visuel de la qualité des collectes sélectives, et engrange toutes ces statistiques. Bravo donc aux cinq secteurs champions de la Bleue, depuis la rentrée de septembre : Spycker encore une fois en première place, Rosendaël/Téteghem en deuxième, Malo-les-Bains troisième et quatrième, Téteghem cinquième.

CHANTIERS

Voici les chantiers communautaires (assainissement, eau potable, réseaux électriques, voirie) qui ont lieu dans l'agglomération. L'échéancier peut être perturbé par la météo ou l'organisation technique des opérations.

Gravelines : secteur de la Gare (jusqu'au 14/12) et place Charles-Valentin (jusqu'au 7/12).

Bourbourg : allée des Bleuets (du 8/10 au 7/12).

Craywick : rue de l'Eglise (du 5/11 au 5/03).

Grande-Synthe : place du Marché (jusqu'au 14/12).

Saint-Pol-sur-Mer : rue Delporte (du 10/09 au 21/12), rues Marceau et de Pressencé (du 3/09 au 14/12), rues Delporte, Blondez, Flamand et Bollengier (du 24/09 au 30/03).



Coudekerque-Branche : place de la République (jusqu'au 14/12), route de Bergues (du 2/11 au 28/12).

Cappelle-la-Grande : ZAC du Centre et route d'Armbouts-Cappel (jusqu'au 14/12).

Armbouts-Cappel : rue des Cygnes et rue du Lac (du 26/11 au 14/12).

Dunkerque-Petite-Synthe : quartier du Banc-Vert (du 24/09 au 21/12).

Dunkerque : rue Eugène Dumez (du 9/07 au 21/12), rue du 110ème RI (du 1/10 au 21/12), rue Poincaré (du 3/09 au 24/12), rue de l'abbé Choqué(du 12/11 au 1er/03) et pont des Coopérateurs (du 5/11 au 23/07).

Dunkerque-Malo : rue du Kursaal et rue de la Plage (du 3/09 au 14/12), avenue about (du 5/11 au 1er/03) et rue Foch (du 12/11 au 28/02).

Pour en savoir plus :

Voirie
Direction des Infrastructures
Quai de Goole
59140 Dunkerque
Tél : **03 28 62 70 34**

Voirie



Prêts à saler

Depuis le 19 novembre, le dispositif communautaire de viabilité hivernale est entré en vigueur. Quatre mois de veille météo pour devancer le gel et la neige.

Comme chaque année, à pareille époque, les agents communautaires du service Gestion opérationnelle voirie sont sur le qui-vive. Vérification du matériel, inventaire des stocks de sel, repérage des itinéraires, rien n'est laissé au hasard à l'heure où le thermomètre commence ses premières descentes. Il faut dire que depuis le 19 novembre a débuté la campagne dite de viabilité hivernale. Un dispositif de veille météorologique mis en place par la CUD dans le but de déneiger rapidement les 340 kilomètres de voirie leur incombant prioritairement. A savoir ceux empruntés par les transports en commun.

Car contrairement aux idées reçues, les saleuses du service n'ont pas vocation à couvrir l'ensemble du périmètre de la CUD. Pourquoi ? Tout simplement parce que la totalité des axes routiers du territoire ne relèvent pas uniquement de la seule compétence communautaire. D'autres institutions ont également cette mission. Et c'est pour cette raison que chaque sortie fait l'objet d'une concertation avec les services de la ville de Dunkerque et ceux du Conseil Général du Nord.

Une organisation souvent méconnue alors même que le timing d'intervention demande une connaissance très fine du terrain. Déversé trop tôt, le sel finira, avec la circulation, par s'évacuer dans le caniveau. Epandue tardivement, il n'apportera qu'un dégel limité. Seul le « patrouillage » de nuit effectué aux quatre coins de l'agglomération par l'équipe d'astreinte peut en fait apporter les informations qui vont permettre de déclencher ou non une intervention de la saleuse. Un travail de terrain irremplaçable où le flair des agents communautaires est déterminant.

Radars de feux rouges

À LA DEMANDE DE L'ÉTAT

Si la CUD est compétente en matière de signalisation et de feux tricolores sur son territoire, il convient de souligner qu'elle ne décide en aucun cas du choix et du lieu d'implantation des radars de feux rouge. La Cud ne fait que se conformer aux décisions de l'État dans ce domaine. L'occasion de rappeler aux automobilistes les consignes de vigilance qui s'imposent aux abords des différents feux tricolores concernés.



Prévention



L'ADASARD veille et conseille

Développer et promouvoir les actions de sécurité routière sur l'ensemble des Flandres et du littoral nord.

Tel est l'objectif que poursuit quotidiennement l'Association pour le Développement des Actions de Sécurité dans les Agglomérations de la Région Dunkerquoise ADASARD) et son président, Philippe Waghemacker. Peut-être avez-vous d'ailleurs déjà croisé son bus pédagogique au détour d'un établissement scolaire ? Une halte que réalise très fréquemment leurs animateurs dans l'agglomération dunkerquoise. A l'image de celle effectuée par exemple le 20 novembre à l'école Chabrier de Grande-Synthe pour faire passer aux enfants de CM2 leur attestation de première sécurité à la route. Un bilan de compétences théorique et pratique obligatoire avant de rejoindre le collège.

Mais leurs actions de sensibilisation ne s'adressent pas seulement aux jeunes usagers de la route. Sont aussi concernés, les adultes et plus particulièrement ceux qui ont fait l'objet de contraventions ou de condamnations. C'est d'ailleurs à ce titre que le Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes (SCJE) a sollicité l'ADASARD le 22 novembre à Spycker. Pour que l'association organise un stage judiciaire décidé par le tribunal. Une alternative aux poursuites destinée à faire comprendre aux conducteurs fautifs la portée de leurs actes. **Plus sur www.adasard.fr**

Parking
GAREZ-VOUS MALIN !

A l'approche des fêtes, inutile de vous creuser la tête pour trouver la place de parking la plus proche de vos boutiques. Ayez le réflexe navette ! D'autant qu'elle est gratuite. Avec 250 places aménagées, surveillées et éclairées le soir et la nuit, le parking –lui aussi gratuit– du Môle 1 n'est à peine qu'à une poignée de minutes du centre-ville en prenant la navette. Tout comme celui de « Tribut » qui dispose exactement de la même capacité, gratuité et commodité d'usage. Seul change l'appellation de la navette qui n'est autre que l'un des bus de la ligne 1,4,7 ou A. Là encore, elle est gratuite sur simple présentation du ticket délivré à l'entrée du parking Tribut pour le conducteur et l'ensemble des passagers. Alors, n 'hésitez plus !

Le parking Tribut à Dunkerque.





www.covoiturage-dunkerque.fr
L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER

Savez-vous qu'en covoiturant à quatre passagers, un trajet Dunkerque-Lille par exemple (aller-retour) ne vous coûte que 3,40 € ? Ce message de bon sens que nous lance la mascotte Durablus est l'occasion de rappeler qu'en quelques clics tout voyageur peut se déplacer facilement et à moindre frais. Pour cela, il suffit de se rendre sur la plate-forme www.covoiturage-dunkerque.fr mise en ligne par la CUD depuis septembre 2011. Simple et pratique, elle permet de déposer ou consulter une annonce selon vos besoins. Des questions ? Besoin d'aide ? Composez le 09 72 26 26 75 (appel gratuit).



Le Réflexénergie ENTRÉ DANS LES MŒURS

En 2004, lorsque l'hélicoptère a survolé les aires urbaines de toute l'agglomération avec sa caméra infrarouge, c'était une curiosité. Lorsque les thermicartes ont été publiées ce fut une « première nationale à une telle échelle » ; elle défraya même la chronique spécialisée.
Plus de 4 500 personnes ont assisté aux permanences de présentation dans les mairies en 2005, et peu à peu le carnet de rendez-vous de l'opération Réflexénergie s'est rempli. Avec le succès que l'on sait aujourd'hui.
Ainsi, à quelques semaines de la fin de cette année 2012, 840 personnes ont rencontré les conseillers énergie. 804 aides financières ont été versées pour un montant total de 413 395 € : 194 pour l'isolation des toitures dont 50 bouquets de travaux, 42 pour l'isolation des murs, 2 chauffe-eau solaires individuels, 2 systèmes solaires combinés et 564 pour la chaudière à condensation.
Au final, plus de 4 681 614 kWh annuels d'énergie seront donc économisés et le rejet annuel de 1 095 tonnes de CO_2 évité.

SAVOIR-FAIRE ÉOLIEN

Le cluster Windustry, dont Dunkerque Promotion est le pilote pour la région Nord-Pas de Calais, a présenté son Guide des compétences régional de l'industrie de l'éolien offshore, le 23 novembre à la Communauté urbaine. Occasion de rappeler les enjeux d'un marché européen en croissance estimé à plus de 140 milliards d'euros. Nous y reviendrons.

QUALIFICATION
« Reconnu Grenelle Environnement »

À partir du 1er janvier 2014, les particuliers devront s'adresser obligatoirement à un professionnel qualifié « Reconnu Grenelle Environnement » pour bénéficier des différentes aides publiques, en matière d'énergies renouvelables ou d'économies d'énergie. Cette reconnaissance peut être obtenue par le biais d'une qualification délivrée par l'association Qualibat, ou la démarche Pro de la performance énergétique de la FFB (1), ou encore Éco-Artisan de la CAPEB (2), dont la CUD est partenaire. En effet, depuis 2011, elle anticipe la future obligation en incitant les sociétés à s'engager dans un processus de formation pour rejoindre le club des entreprises partenaires de l'opération Réflexénergie. Un club de partenaires dont, rappelons-le, on peut se procurer la liste sur le site de la CUD : www.dunkerquegrandlittoral.org

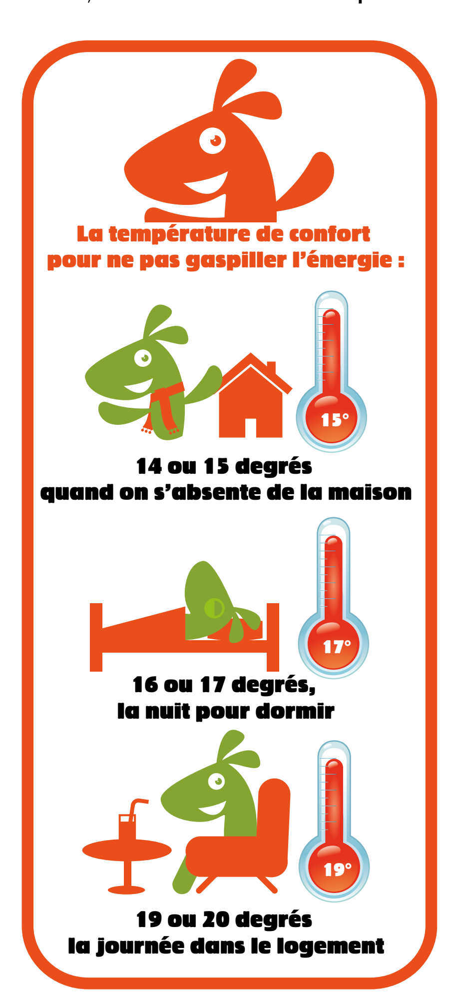
(1) Fédération française du Bâtiment.
(2) Chambre des artisans et petites entreprises du bâtiment.

PIG
MODE D'EMPLOI

Le « Programme d'Intérêt Général » (le PIG) vous aide à réaliser des travaux d'économies d'énergie (isolation, chauffage...). Il propose un accompagnement gratuit (une étude technique, un diagnostic de performance énergétique, des conseils dans le choix des travaux). Et des subventions de la CUD, du Conseil régional, de l'État, de l'ANAH.

POUR EN BÉNÉFICIER IL FAUT :
- HABITER LA CUD,
- OCCUPER LE LOGEMENT DONT VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE,
- SATISFAIRE À DES CONDITIONS DE RESSOURCES (CELLES DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT),
- FAIRE DES TRAVAUX QUI PERMETTRONT AU MOINS 25% D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

Renseignements
(avant le démarrage des travaux !) :
cud.habitermieux@gmail.com
n° vert 0800 59 14 62
PACT, 28 rue du Sud à Dunkerque



UN PLAN CLIMAT pour notre agglomération






On le sait, la CUD œuvre de longue date pour le développement durable. Il y a vingt ans elle était pionnière du tri des déchets. Elle l'était encore, il y a presque dix ans, en lançant la première thermographie aérienne et le dispositif Réflexénergie… En 2008, en signant la Convention des Maires, elle affichait son engagement dans la lutte contre le changement climatique. La même année (quatre ans avant l'échéance imposée par la loi Grenelle 2), elle est lauréate de l'appel à candidature lancé par l'ADEME et la Région pour la mise en œuvre d'un plan climat territorial (PCT). Celui-ci sera approuvé en novembre 2009 par le Conseil Communautaire. Depuis, les actions sur le territoire se sont multipliées.

DOSSIER

UN PLAN pour parer au changement climatique

Qu'est-ce qu'un plan climat ? C'est un projet de développement durable pour lutter contre le changement climatique. Institué par le Plan Climat National (repris par les lois Grenelle 1 et 2), il décline un cadre d'engagements pris localement par chaque territoire. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (les GES) et atténuer la vulnérabilité au changement climatique. Puisqu'il est désormais établi que ses impacts ne pourront plus être intégralement évités.

Les ambitions de réduction des émissions des GES s'expriment par le fameux « 3x20 » : 20 % d'émissions en moins, 20 % d'économie d'énergie, et 20 % d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie totale en 2020.

Ainsi, en adoptant son plan climat, en 2009, la CUD est passée à la vitesse supérieure avec un programme à deux volets.

- D'une part viser l'exemplarité de la Communauté urbaine, en traduisant les engagements « climat » dans le fonctionnement des services, les politiques communautaires ainsi que les pratiques des agents. (voir encadré).
- D'autre part entraîner les acteurs du territoire dans cette même dynamique (lire ci-contre également). Aucun service, aucune politique publique n'est épargné. De nombreuses actions sont initiées par les collectivités, les institutions, les entreprises, les associations, les particuliers.

Car chacun est susceptible de concourir, à son niveau, aux objectifs de performance environnementale. Ce qui fait du Plan climat un réel outil d'animation.



LA CONVENTION DES MAIRES

est le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable sur leurs territoires. Par leur engagement, les signataires de la Convention (4390 collectivités représentant plus de 169 millions d'habitants) visent à respecter et à dépasser l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de CO2 de 20 % d'ici 2020.



La CUD s'engage

Depuis 2006, plus de 4 000 foyers ont bénéficié des aides financières du dispositif Réflexénergie. La CUD a également réalisé un audit énergétique de ses propres bâtiments. Le centre de valorisation énergétique (CVE) permet de produire de l'électricité (pour l'équivalant de 12 000 foyers) à partir des déchets de la poubelle marron, soit 1 608 tonnes d'équivalent CO2 évitées. Le parc de bus urbains a été modernisé pour réduire les émissions polluantes et les consommations de carburant. 170 km d'aménagements cyclables, une plate-forme de covoiturage, bientôt des vélos en libre-service... Bref, que ce soit en matière de déchets, de qualité de l'air, de mobilité, d'habitat, d'énergie, d'eau ou de commande publique, la Communauté urbaine agit.

Louardi Boughedada
Vice-président de la CUD chargé du plan climat

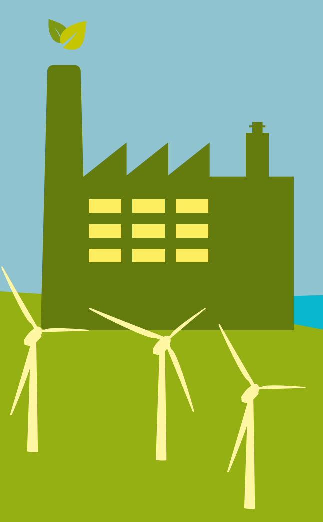
« L'effort doit venir des États et des collectivités mais aussi de tous les citoyens, pour arriver dans un premier temps à maîtriser les gaz à effet de serre, puis les voir diminuer. De toute façon, soit on le fait de manière volontaire, soit on y sera contraint par la hausse des prix de l'énergie et l'augmentation de la fréquence des événements climatiques. »

QUE DIT LA LOI ?

La loi Grenelle 2 fixe à fin 2012 la réalisation de Plans climat territoriaux pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. La CUD a officiellement validé la mise en œuvre de son PCT en novembre 2009.

Pour en savoir plus

- **ESPACE INFO ENERGIE DE LA CUD/RÉFLEXÉNERGIE**
  > **0800 283 675** (appel gratuit)
  www.dunkerquegrandlittoral.org/
- **ESPACE INFO ENERGIE DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU NORD**
  > **0825 34 12 63**
- **PACT DE LA RÉGION DUNKERQUOISE**
  > **03 28 63 54 00**
- **MAISON 3D**
  > **03 28 59 64 95**
  ou **maison3d@cud.fr**
- **SERVICE INFORMATION ET EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
  > **03 28 59 64 95**
- **MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE DUNKERQUE**
  > **03 28 20 30 40**
  www.maison-environnement.org
- **APPARTEMENT TÉMOIN « LE PLEIN D'ÉNERGIE »**
  10/41 Bd des Flandres
  59760 Grande-Synthe
  > **03 28 29 85 27**
- **ECO MAISON « RURALZED »**
  avenue de Petite Synthe
  59760 Grande-Synthe -
  (visite guidée sur rendez-vous)
  Réservation :
  > **03 28 23 66 50**







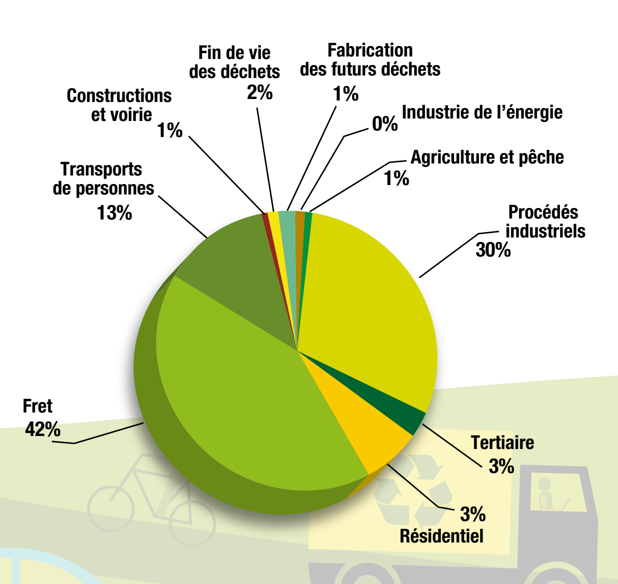
Cit'ergie, UN LABEL ÉVOLUTIF

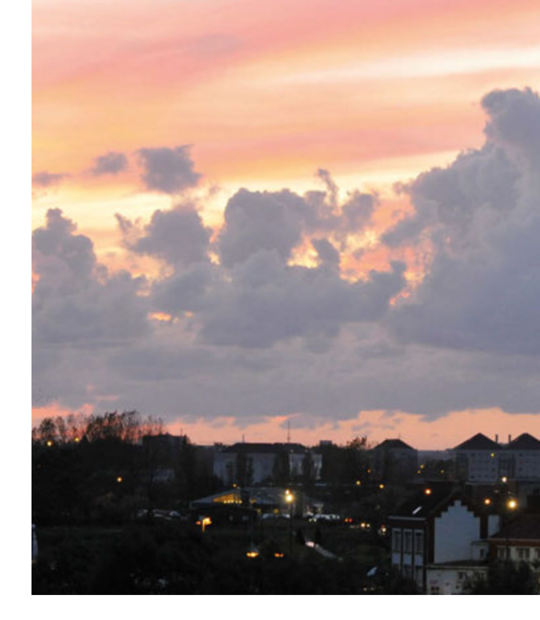
Depuis 2011, la CUD est titulaire du label Cit'ergie. C'est une reconnaissance nationale et européenne en matière de maîtrise des consommations d'énergie et de lutte contre le dérèglement climatique. Cette déclinaison française du label European Energy Award® permet aux collectivités de suivre un processus d'amélioration continue de leur politique énergétique.

Car le label n'est attribué que pour quatre ans. Chaque année, le conseiller Cit'ergie réalise un suivi de la mise en œuvre du programme d'action. Lequel concerne tous les services et compétences de la Communauté urbaine, et porte sur les six domaines d'audit du label : planification du développement territorial ; patrimoine de la collectivité ; approvisionnement en énergie et en eau, assainissement et déchets ; mobilité ; organisation interne ; communication et coopération. La collectivité peut aussi accéder au label supérieur eea® gold, fruit d'un audit européen et non plus uniquement français. Celui-ci monte le curseur du niveau de performance de 5 % supplémentaires, soit atteindre 75 % de son potentiel. À ce jour, seules dix collectivités en France sont titulaires du label et une seule, la ville de Besançon, est en phase d'audit européen. La CUD souhaite bientôt gonfler leurs rangs.

Répartition des émissions des gaz à effet de serre (GES) par secteur

L'essentiel des émissions de gaz à effet de serre est produit par les grosses industries. Elles renforcent les actions déjà engagées en faveur de la réduction des GES. La CUD peut intervenir en faveur de la recherche en matière de technologies propres. Mais elle se consacre surtout aux autres sources de GES que sont le tertiaire, l'habitat, les transports, la gestion des déchets, la construction et les voiries.





ACE, ou comment répondre à l'économie du carbone

Depuis le début 2012, l'association ECOPAL soutenue par la CUD, s'est associée à des partenaires belges et anglais pour mener à bien le projet européen ACE « Answers to Carbon Economy ». Objectif : trouver des solutions pratiques et économiques pour réduire l'impact carbone des entreprises, à l'échelle des zones d'activités.
Les solutions sont autant réglementaires et techniques que dans la bonne maîtrise de la culture d'entreprise. L'ensemble de ces propositions sera consigné dans un manuel de bonnes pratiques destiné aux entreprises, réseaux d'entreprises et parcs d'activités.



VIVRE AVEC LE RISQUE D'INONDATION

Visite de terrain, sur le front de mer à Ostende, pour les professionnels participants au séminaire accueilli par la CUD les 19 et 20 octobre. Il était consacré à l'étude sur la gestion du risque rendue par l'Association des communautés urbaines de France (ACUF) et le Centre européen de prévention du risque d'inondation (CEPRI).



De nombreuses initiatives ont été prises par les acteurs dunkerquois pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à leur activité ou à leur mode de vie.

La Communauté urbaine de Dunkerque propose aujourd'hui de fédérer et de valoriser ces initiatives dans une charte d'engagement.

En votre qualité d'habitant du dunkerquois, vous avez aussi votre rôle à jouer en montrant l'exemple et en partageant vos idées. C'est tous ensemble que nous pourrons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Engagez-vous, devenez acteur du territoire pour mieux vivre demain !





Je coche ce que ☐ Je fais déjà ou ce que ☐ Je m'engage à faire

Mobilité

- ☐ ☐ J'ai pris un abonnement de transport en commun
- ☐ ☐ Pour des trajets courts, je marche ou je prends mon vélo
- ☐ ☐ Je pratique le covoiturage
- ☐ ☐ Lors de l'achat d'un véhicule, je prête attention à la consommation de carburant, aux émissions de CO2 et de particules
- ☐ ☐ Pour les longs déplacements, je privilégie le train
- ☐ ☐ En voiture, j'adopte l'éco-conduite
- ☐ ☐ J'organise mes activités pour limiter le nombre et la distance de mes déplacements
- ☐ ☐ Autres : ....

L'énergie

- ☐ ☐ Je connais et je suis les consommations d'énergie de mon logement
- ☐ ☐ Je prends conseil auprès de mon espace info-énergie
- ☐ ☐ Je limite le nombre d'équipements consommateurs d'énergie à ce qui m'est nécessaire
- ☐ ☐ Je privilégie les équipements de classe A et +
- ☐ ☐ Je coupe les veilles des appareils électriques lorsque c'est possible
- ☐ ☐ Je règle mon thermostat d'ambiance sur 19°C
- ☐ ☐ Je coupe le chauffage lorsque j'aère les pièces
- ☐ ☐ Lorsque je cuisine, je n'oublie pas de mettre un couvercle sur mes casseroles !
- ☐ ☐ Autres : ....

Habitat durable

- ☐ ☐ J'isole mon logement sur toute sa surface
- ☐ ☐ J'installe un système de chauffage performant
- ☐ ☐ Je régule et je programme mon chauffage
- ☐ ☐ Je construis avec des matériaux sains et écologiques
- ☐ ☐ Je recours aux énergies renouvelables
- ☐ ☐ J'équipe mon logement d'une ventilation contrôlée
- ☐ ☐ Autres : ....

Qualité de l'air

- ☐ ☐ J'ouvre mes fenêtres 10 minutes chaque matin hiver comme été
- ☐ ☐ Je ne bouche surtout pas les entrées et sorties d'air
- ☐ ☐ Je ne fais jamais fonctionner les chauffages d'appoint à combustibles en continu
- ☐ ☐ J'évite d'utiliser des bougies ou parfums intérieur
- ☐ ☐ J'utilise des produits écologiques pour l'entretien de mon logement
- ☐ ☐ Je me renseigne sur les émissions polluantes du mobilier et des produits d'hygiène et d'entretien avant l'achat
- ☐ ☐ Autres : ....



Déchets

- ☐ ☐ J'évite d'acheter des produits sur-emballés
- ☐ ☐ Je composte mes déchets pour mon jardin
- ☐ ☐ Je donne mes vêtements lorsque je ne les mets plus
- ☐ ☐ J'évite le gaspillage : j'apprends à réutiliser les restes et j'achète les quantités adéquates
- ☐ ☐ Je respecte toujours les consignes de tri sélectif
- ☐ ☐ Je trie aussi mes déchets lorsque je bricole et je dépose les déchets spéciaux en déchèterie
- ☐ ☐ Autres : ....



Consommation

- ☐ ☐ Je privilégie les produits alimentaires locaux et de saison
- ☐ ☐ J'achète des produits biologiques
- ☐ ☐ J'achète des produits éco-labellisés
- ☐ ☐ Je choisis des produits réutilisables ou rechargeables
- ☐ ☐ Pour mon jardin, j'évite les engrais chimiques et les pesticides
- ☐ ☐ J'évite la consommation de masse et les produits à faible durée de vie
- ☐ ☐ Autres : ....



L'eau

- ☐ ☐ Je fais attention aux fuites d'eau
- ☐ ☐ J'installe des économiseurs d'eau sur mes robinets
- ☐ ☐ Je récupère l'eau de pluie pour mon jardin
- ☐ ☐ Je ne jette ni produits chimiques, ni huile, ni médicaments dans l'évier ou les sanitaires
- ☐ ☐ J'évite de laisser couler l'eau du robinet
- ☐ ☐ J'évite d'utiliser trop de produits cosmétiques et d'entretien de synthèse
- ☐ ☐ Autres : ....



Si vous souhaitez vous engager et devenir acteur du territoire, rendez-vous sur : www.dunkerquegrandlittoral.org



LE SAVOIR-FAIRE LOCAL promu à paris

Surprendre ! C'est l'objectif que s'ést fixé Dunkerque Promotion en entrainant à la Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris, une trentaine d'entreprises dunkerquoises. Objectif : mettre en avant le label « Made in Dunkerque » qu'elle a imaginé voici cinq ans pour promouvoir le savoir-faire local. Grands groupes et PME avaient fait le déplacement pour rappeler que le Dunkerquois est une plateforme industrielle internationale au savoir-faire reconnu. Michel Delebarre, avait tenu à être présent à cette journée parisienne où il s'est longuement entretenu avec les entreprises implantées à Dunkerque et leurs clients.
Ce fut l'occasion pour Dunkerque Promotion de présenter sa nouvelle campagne de communication à destination, notamment, des investisseurs allemands. Un choix qui ne doit rien au hasard : l'Allemagne est déjà un de nos partenaires, comme en témoigne la présence dans le Dunkerquois de grands noms de l'industrie d'Outre-Rhin : BASF, Dillinger Hütte, Salzgitter Mannesmann... Une campagne de presse papier et radio sur le thème du « Made in Dunkerque » est actuellement diffusée en Bavière et en Rhénanie-Westphalie. L'an dernier, la campagne de promotion lancée en Belgique flamande avait fait grand bruit. Souhaitons-lui de connaître un même retentissement en Allemagne !

PRIX DE L'INITIATIVE LOCALE

Le thamographe de Thierry Delattre

Cet objet est révolutionnaire. Son inventeur dunkerquois, Thierry Delattre, en est tellement convaincu qu'il n'a pas hésité à y placer toutes ses économies. Auto-entrepreneur depuis janvier 2012, cet ancien professeur de physique appliquée, de 43 ans, espère maintenant pouvoir le commercialiser à grande échelle. Il est vrai que le thamographe qui fait à la fois fonction de compas, de rapporteur, d'équerre et de règle graduée a de quoi séduire. « C'est un outil pédagogique pratique, facile d'utilisation, peu encombrant et surtout sécurisé puisqu'il ne fonctionne pas avec une pointe comme le compas traditionnel », argumente Thierry Delattre, croquis à l'appui, qui se prend à rêver de voir son thamographe dans toutes les trousses des collégiens. Et pour mieux convaincre les professeurs, il est en train de concevoir une version utilisable au tableau. Un projet qui demande un nouvel investissement pour lequel l'inventeur a obtenu un prêt à taux zéro de 15 000 euros auprès de Flandre Initiative. Thierry Delattre a d'allieurs reçu un Prix de l'initiative locale le 26 novembre dernier. De quoi l'encourager à poursuivre la lourde démarche commerciale qui commence à porter ses fruits. Référencé sur deux sites internet, le thamographe sera également prochainement vendu chez un distributeur dunkerquois.

Lors de cette même cérémonie du 26 novembre, Flandre Initiative a distingué quatre autres « Prix de l'initiative locale » : Angélique Salingue dans la catégorie « entrepreneuriat au féminin », Philippe Brancaleone (« création d'emplois »), Olivier Ardaens (« jeune et demandeur d'emploi ») et Jean-Jacques Depriester dans la catégorie « reprise d'entreprise ».



ANCIENS ABATTOIRS

LA FRICHE DEVIENT ÉCOPARK DU BANC VERT

Pour répondre à une demande croissante des PME et TPE en surfaces de bureaux à proximité du centre d'agglomération, la Communauté urbaine finalise la création d'une ZAC sur la friche industrielle des anciens abattoirs au Banc Vert à Petite-Synthe. Courant 2013, un concessionnaire devrait aménager, viabiliser et commercialiser cet Écopark, qui s'étendra sur 5 hectares. Réservée à des activités tertiaires, la ZAC accueillera des surfaces de bureaux modulables à la demande. Les premières implantations sont attendues en 2014. La création de ce parc tertiaire devrait venir renforcer l'attractivité et participer à la diversification du tissu économique local. L'aménagement paysager, avec forte présence végétale, sera un atout supplémentaire. Par ailleurs, la possibilité d'être relié à la fibre optique mais aussi la proximité de l'A16, d'une ligne d'autobus urbain et de la future Arena constituent autant d'avantages. Situé non loin du Jeu de Mail, l'Écopark aura aussi vocation à participer à la mixité fonctionnelle du quartier.

DÉVELOPPEMENT

Un contrat pour BOOSTER LE TOURISME

La politique touristique communautaire prend un nouvel élan, confortée par le contrat de rayonnement touristique Dunkerque Flandre Côte d'Opale mis en place par la Région. Il est signé pour cinq ans, coordonné par la CUD et rassemble les partenaires touristiques de l'agglomération. Ce contrat de rayonnement s'articulera autour de quatre axes de développement. Tout d'abord un pôle de création contemporaine s'appuyant sur le LAAC, le FRAC et l'œuvre d'Antony Caro dans le chœur gothique de l'église de Bourbourg. Des équipements qui auront au demeurant une place de choix dans la programmation de Dunkerque 2013, capitale régionale de la culture. Les partenaires souhaitent également promouvoir un pôle de sports et loisirs de nature, avec trois lieux identifiés : le « Grand Site des Dunes des Flandres », le « PAarc des Rives de l'Aa » dont le chantier entre dans sa deuxième phase, et le Bois des Forts. Autre gros pôle de développement : la plaisance et le balnéaire avec l'ambition de faire de Dunkerque et Gravelines un pôle nautique d'excellence. Enfin, le tourisme de mémoire et le patrimoine ne sont pas oubliés. Les partenaires s'engagent en effet à mettre en œuvre toute une série d'actions de promotion consacrées aux sites relatifs à la Seconde Guerre mondiale et au patrimoine maritime, portuaire et urbain dont regorge le littoral.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Bio & court

Du producteur à l'assiette, la route des aliments de la restauration collective est sous haute surveillance. Elle est soumise à une réglementation de plus en plus draconienne, notamment sur la sécurité alimentaire. C'est que « la restauration collective servie par les communes représente pas loin de 2 millions de repas par an », explique Frédéric Dairin, responsable de la prévention et de la gestion des risques alimentaires, à la CUD. Une restauration essentiellement destinée à deux publics, d'ailleurs les plus fragiles face aux intoxications alimentaires : la restauration scolaire (maternelle et élémentaire), et celle des personnes âgées (dans les résidences ou en portage à domicile). Si la responsabilité de la restauration collective demeure celle des communes, la Communauté urbaine anime une mission d'audit et de conseil proposée à tous les services de cantines. À l'assistance technique se joignent aussi la formation *(1)*, la réflexion sur la qualité et l'éducation nutritionnelle. Par exemple, en ce moment sur les produits bio ou sur les « circuits courts et de proximité ». Qu'il ne faut pas confondre : un circuit est dit « court » s'il ne comporte pas plus d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. À l'inverse d'un circuit « de proximité » qui, pour être « local », peut parfois inclure plus d'un intermédiaire. Et les deux ne sont pas forcément synonymes de bio. Une étude est en cours de réalisation pour recenser tous les producteurs et agriculteurs de la région. À suivre.

(1) À ce jour, 726 agents ont déjà été formés, pour 102 jours de cours donnés en partenariat avec le CNFPT.



Viande loonoise

La ville de Loon-Plage met en place un circuit court d'approvisionnement en viande du restaurant scolaire. C'est une des déclinaisons de son agenda 21 local. La cuisine centrale achète porc, agneau et volailles provenant des élevages loonois à hauteur de 40 000 € par an. « Depuis cette année, l'État demande que 20% des achats alimentaires des restaurations collectives se fassent en circuit court », précise Jean-Claude Caron, responsable de la cuisine centrale, qui s'approvisionne aussi dans la région Nord pour les légumes (bio).

Ils préfèrent la cantine

À Grande-Synthe, les enfants préfèrent manger à la cantine. Bio bien sûr, puisque la Ville a fait ce choix pour toute sa restauration scolaire. Résultats de l'enquête de satisfaction réalisée en juin 2012 : 75 % des enfants trouvent les menus « variés ». 82 % aiment les crudités qu'on leur sert. Les fruits recueillent 91 % de satisfaction. Chaque mois, une commission réunit cuisinier, diététicien, personnel encadrant mais

Emplois d'avenir :
les 21 premiers contrats

Le 26 novembre, à la Communauté urbaine, on a fait connaissance avec les « emplois d'avenir ». Si elle s'apparente à ceux qu'on a pu connaître par le passé, comme les emploi-jeunes, cette nouvelle génération de contrats aidés est essentiellement destinée aux jeunes de 16 à 25 ans pas ou peu qualifiés. Des jeunes de niveau 5 (CAP - BEP) maximum, ou supérieur (Bac) à condition qu'ils résident en zone urbaine sensible et soient en recherche d'emploi depuis 12 mois au moins. Voilà en tout cas une « solution d'emploi » bienvenue dans l'arsenal du plan 3XL. Les emplois d'avenir sont financés à 75 % du SMIC brut par l'État, et pourront bénéficier d'une aide complémentaire de la Région. Ils sont conclus pour trois ans maximum, à temps plein et concernent les associations, les collectivités locales, les structures d'insertion par l'activité économique, et (sous conditions) les groupements d'employeurs. Cela dans les secteurs de l'aide à la personne, de l'animation socioculturelle, de la médiation sociale, de l'éducation au développement durable. Pôle emploi, Cap emploi et les Missions locales unissent leurs efforts pour développer les emplois d'avenir. Ceux-ci accordent une place prépondérante au tutorat et à la formation. L'accompagnement des jeunes par les missions locales et Cap emploi vise à une insertion professionnelle durable, afin qu'ils puissent ensuite se positionner sur le marché de l'emploi de droit commun.



Les 21 premiers emplois d'avenir ont été mis sur les rails par Entreprendre Ensemble et la Mission locale des rives de l'Aa et de la Colme, le lundi 26 novembre à l'hôtel communautaire.



LA VOIE DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Le Centre d'Entreprenariat du Littoral (CEL) organisait, le 12 novembre, une conférence sur l'économie sociale et solidaire à destination des étudiants en licence « Gestion et management des PME » et en master « Management international ». Il s'agissait surtout de faire la promotion d'une forme d'économie encore mal connue du grand public mais qui connaît pourtant un fort développement depuis quelques années. Une économie qui se développe surtout à l'échelon local et dont les valeurs de solidarité vont à l'encontre des discours habituellement tenus.

Emploi
LA COMMANDE PUBLIQUE N'OUBLIE PAS L'INSERTION

L'introduction des clauses d'insertion dans la commande publique (dictée par le code des marchés publics) est un levier pour lutter contre le chômage. Cela consiste à réserver, dans le marché, des heures de travail à des personnes éloignées du marché de l'emploi. Pour la Communauté urbaine, les consultations lancées en 2012 devraient conduire à contractualiser au moins 16 215 heures avec un dispositif d'insertion. C'est un minimum mais qui inclut des appels d'offres encore en cours de consultation, et non des moindres. Comme la construction d'un Institut de Recherche en Environnement Industriel (6 060 heures au moins), ou la reconstruction d'un bâtiment à vocation de fourrière animale et de refuge (3 055 heures). Par ailleurs, le contrat signé avec Vinci, le 24 octobre, pour l'Arena prévoit également 41 000 heures minimum pendant la phase construction et 9 000 heures minimum pendant la phase d'exploitation.

568 : naissance à Chaptelat (Limousin)

641 : élu évêque de Noyon

659 : décès de saint Eloi

1330 : fondation de la corporation dunkerquoise

1506 : la corporation est érigée en confrérie

1794 : destruction de la chapelle Saint-Eloi

LA FÊTE CORPORATIVE SAINT-ÉLOI !

1

Le cycle des fêtes patronales d'automne, qui commence et finit par les fêtes enfantines de Saint-Martin et Saint-Nicolas, nous apporte, après la Sainte-Cécile et la Sainte-Catherine, celle placée sous le patronage de Saint-Eloi, célébrée à Dunkerque depuis des siècles. Certes, quand Saint-Eloi évangélisa la Flandre, Dunkerque n'existait pas, toute la région étant alors submergée, mais trois siècles plus tard, une mystérieuse sympathie unissait encore le personnage aux autochtones. C'est ainsi que la première chapelle qui s'éleva dans les dunes lui fut dédiée, donnant naissance à la première paroisse de Dunkerque, de même dans la Flandre des Bois, à Hazebrouck. On y honore ainsi le noble artisan du fer et des métaux mais aussi le défricheur du sol des Gaules.

L'orfèvre devenu saint

Né en 568 à Chaptelat, dans le Limousin, au sein d'une riche famille gallo-romaine, Eloi se montre d'une grande habileté manuelle et ses parents le placent en apprentissage chez Abbon, un orfèvre réputé qui dirige l'atelier monétaire de Limoges. Selon sa biographie officielle, il cultive alors des dons exceptionnels et son esprit se fortifie dans la foi chrétienne.


2

Il se rend ensuite à Paris auprès de l'orfèvre Bobbon qui a été chargé, par le roi Clotaire II, de fabriquer un trône d'or orné de pierres précieuses. C'est là que se joue sa destinée : par la qualité de son travail, son honnêteté et sa piété, il s'attribue les faveurs royales et, après avoir été contrôleur des mines et métaux, maître des monnaies et grand argentier du royaume, il est élu en 641 évêque de Noyon. Son ministère le conduit à fonder plusieurs monastères et à parcourir son vaste diocèse pour convertir au christianisme la population du Vermandois et des Flandres. Sa popularité se transforma, aussitôt après sa mort, survenue le 1er décembre 659, en un culte fervent et on ne saurait énumérer tous les corps de métiers se réclamant de Saint-Eloi, les orfèvres bien sûr et les artisans du métal en tête.

La corporation Saint-Eloi

Parmi les plus anciennes corporations dunkerquoises figure le corps de Saint-Eloi, fondé vers 1330 et regroupant pas moins de quinze branches d'artisans locaux : serruriers, forgerons, maréchaux-ferrants, lanterniers, chaudronniers, potiers d'étain, hameçonniers, couteliers, armuriers,

selliers, cloutiers, plombiers, vitriers poseurs de lamelles de plomb, quincailliers et outilleurs. La corporation, érigée en confrérie le 2 février 1506, avait sa chapelle spécifique, non à l'église paroissiale comme les autres, mais à l'emplacement actuel de la rue de Furnes où s'élevait l'antique sanctuaire dédié au saint par les pêcheurs. Démoli plusieurs fois, puis rebâtie au fil des siècles et des perpétuelles guerres, l'édifice était sous la garde de la corporation, environnée d'un cimetière, le plus ancien de Dunkerque. Le quartier demeura longtemps désertique, la population ayant préféré la proximité de la côte et donné naissance au bourg de Saint-Gilles où devait s'élever en 1440 la première paroisse à l'emplacement actuel de l'église Saint-Eloi. Jalousement protégée par les travailleurs du fer, la chapelle était dotée, chaque année, de nouveaux ornements : lustre, chasuble, chandeliers de cuivre ... En décembre 1642, on y installa des reliques du saint provenant de Béthune et enregistrées par l'évêque d'Ypres. A la fête patronale, les paysans y amenaient leurs chevaux et le chapelain les bénissaient en grande cérémonie. Sans compter que la corporation défilait dans les processions avec son char, à la Saint-Jean, à la Fête-Dieu et à Notre-Dame d'Août. En mai 1670, par suite des travaux de fortifications ordonnés par Louis XIV, la chapelle fut transférée à l'extrémité de la rue de l'Abattoir en Basse-Ville, nouveau quartier conçu par Vauban. Elle disparut le 24 mars 1794 à la suite d'une explosion, après avoir été transformée en magasin sous la Révolution, et la corporation fut dissoute comme toutes les autres. Sa renaissance était définitivement compromise mais il faut noter qu'en février 1855, à l'initiative des Frères des Ecoles chrétiennes, réapparut, avant les lois sociales et sous le même vocable, une mutuelle payant à ses cotisants les frais de maladie, de chômage, de maternité et de décès.

Autrefois, à la campagne

Pour avoir ordonné aux moines des abbayes de transformer les marais en champs fertiles, saint Eloi est également honoré par les ouvriers de la terre. Il est vrai aussi que dans nombre de villages, un cabaret portait l'enseigne de Saint-Eloi, souvent grâce au maréchal-ferrant voisin qui avait provoqué cette dénomination en ouvrant sa forge rurale. Jadis donc, dans les campagnes, à la veille de la fête, on entendait autour des fermes des claquements répétés, des coups frappés sur les portes des granges. C'étaient les valets, les charretiers, les vachers qui jouaient de leur long fouet à manche court. La sérénade tournait au charivari sitôt que les chiens s'en mêlaient et tout le village se remplissait de rumeur joyeuse et de vacarme. Chaque patron de ferme était ainsi fêté. Tout le personnel entrait ensuite dans la grande salle de la demeure et s'asseyait avec la famille du fermier. On faisait sauter les pannekoeken dans la poêle à frire et, une fois les crêpes avalées, s'ouvraient des causeries animées, voire des contes du temps passé en langue flamande, jusqu'à une heure avancée où chacun, lanterne allumée, regagnait sa demeure. Il était également de tradition que, le jour de la Saint-Eloi, fête chômée qui avait sa messe spéciale, le maréchal-ferrant et le charron reçoivent leur paie. Le nœud de la fête était le copieux repas, arrosé d'abondantes libations, que le fermier servait, à l'heure du midi, à ses ouvriers endimanchés pour l'occasion : poule à la sauce blanche, grosse pièce de viande et énorme jambon composaient le menu qui se terminait par l'antique dessert des Flandres, une tarte faite de farine, de lait et de sucre, et le gâteau rouge-brun piqué de raisins de corinthe. Cette tradition s'est estompée avec le temps, laissant des souvenirs mélancoliques, mais la coutume du banquet a subsisté dans les villes.

Patrick Oddone



3

1. Ce sceau de la ville de Dunkerque attaché à un acte datant de 1407, porte Saint-Eloi en effigie. Les armes de la Flandre et celles de la maison de Bar y sont également représentées. Archives départementales du Nord.

2. Saint-Eloi, patron de l'église de Dunkerque. Bois polychrome, œuvre flamande du XVIIIe siècle. Photo Studio Cardon.

3. Saint-Eloi, patron des orfèvres est également celui des bijoutiers, horlogers, métallurgistes, plombiers, vétérinaires, mais aussi du Régiment du matériel français de l'armée de terre et des mécanicien de l'armée de l'air. Gravure sur bois de Jean Chièze, 1942. Collection particulière.

EUROPE ÉCOLOGIE - LES VERTS

www.nordlittoral.lesverts.fr
27, rue du Maréchal French 59140 Dunkerque -
Tél. 03 28 26 59 78

Rappels simples mais utiles.

Les écologistes ont fait le choix, pour la seconde fois de leur histoire, de participer à un gouvernement socialiste en sachant bien que malgré les responsabilités importantes qui pourraient leur être confiées, ils y seraient largement minoritaires.
Ce choix, inscrit dans la durée, part du principe, particulièrement dans un contexte de crises, qu'il est mieux d'affronter la réalité et de mouiller le maillot dans l'effort commun que de la commenter de l'extérieur depuis la touche.
Il y a certes des choses qui plaisent plus ou moins bien aux écolos dans la politique suivie par les socialistes sur un certain nombre de sujets : c'est ce que montre par exemple leur participation aux actions en cours contre le mauvais projet de Notre Dame des Landes.
Mais quand même : quelle différence entre le gouvernement de Jean Marc Ayrault et les mauvais projets de la droite qui dérive chaque jour davantage, comme le montre le duel Fillon/Copé !
D'importants virages ont été pris en matière de justice, de fiscalité, d'emplois des jeunes, de moyens pour l'école, de retraites pour les carrières longues ou pénibles. D'autres vont être pris en matière de décentralisation, de cumul des mandats, de statut pénal du chef de l'État.
La feuille de route environnementale annonce des avancées sur des sujets majeurs, le débat sur l'énergie même compliqué, ouvre la perspective d'une vraie diversification. Le barrage contre les OGM et contre les gaz de schistes tient encore bon.
Enfin les deux ministres écolos font du bon travail. Leur capacité à déplacer les lignes sur des sujets sociaux majeurs, s'avérera capitale dans les années à venir.
Il faut donc réaffirmer ici avec une certaine force que leur appartenance au gouvernement de ce pays est durable parce qu'ils ont le sentiment de lui être utile.

UNION POUR LE LITTORAL

12, place du Palais de Justice 59140 Dunkerque

Un mandat de plus !

Et un mandat de plus pour Michel Delebarre, un ...Nous savons qu'il ne recule devant aucun sacrifice !
Il a été élu, mi-novembre, à l'unanimité, par les présidents des communautés urbaines, à Nancy. Présidence ô combien stratégique, au moment où le gouvernement prépare une nouvelle loi sur la décentralisation !
Rappelez-vous, Monsieur Delebarre ne cessait de pester contre le désengagement de l'Etat au détriment des collectivités locales ; des collectivités étranglées financièrement ... Eh bien, il va maintenant devoir réussir le challenge de la nouvelle décentralisation !
Mais auprès de qui va-t-il cette fois pouvoir réclamer ? L'Etat qui ne tient pas ses promesses, qui se désengage, qui diminue ses dotations, c'est aujourd'hui un Etat de gauche. Et MM Ayrault et Hollande ayant pris conscience que la crise existe doivent faire des économies...
Alors nous attendons avec impatience comment le nouveau président des communautés urbaines de France va procéder auprès des amis socialistes !

MOUVEMENT PROGRESSISTE

Conseiller MUP. Mouvement Unitaire Progressiste
Dunkerque Littoral - Côte d'Opale -
muplittoraldunkerquoiscoteopal@gmail.com -
www.mouvementunitaire.fr

Devenez ami(e)s du mouvement unitaire progressiste !

Cher(e) ami(e). Vous voulez que ça change et faire de la politique autrement ? Vous pensez que le progrès humain doit être au cœur de toute décision politique ? Le MUP veut contribuer à fédérer la gauche et défendre ses idées politiques de gauche dans la durée. Il offre à tous un espace de libre expression et d'actions politiques et de débats. Rejoignez nous : devenez ami(e)s du MUP ! PARTICIPER A LA VIE POLITIQUE, REJOIGNEZ LE MOUVEMENT DES PROGRESSISTES ! Renvoyer le bulletin de ce lien : http://www.mouvementunitaire.fr/images/stories/Adhsion_2012.doc

ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

67 rue de l'Amiral Ronarc'h 59140 Dunkerque
TéL. 03 28 66 33 22 - particom@free.fr

QUE LEUR FAUT-IL POUR METTRE LE CAP A GAUCHE ?

Ce n'est pas une inflexion, c'est un retournement ! En annonçant à la hâte un nouveau plan d'austérité, après les réductions des dépenses publiques induites par le projet de budget toujours en cours de discussion, le premier ministre prend malheureusement le parti de répondre positivement aux exigences formulées par le MEDEF, les marchés financiers et les leaders de la droite.
Mme PARISOT ne s'y est pas trompée, affichant la satisfaction de ceux qui viennent de gagner une bataille.
Ce choix intervient quelques jours après le congrès du parti socialiste qui n'a pas eu à en débattre et alors que les discussions avec les organisations syndicales, lancées en Juillet, sont loin d'être terminées. Quant au Parlement, comme les citoyens, il a été mis devant le fait accompli de décisions qui n'ont même pas été discutées en Conseil des ministres.
Tout le contraire, sur le fond et la forme, de ce que le candidat François HOLLANDE avait promis et qui donne un goût amer au thème de la rénovation de la vie politique.
Le plan gouvernemental officialise et accentue un nouveau partage inéquitable des richesses, au seul bénéfice de ceux qui n'ont cessé de les amasser au cours des dernières décennies. Ils l'ont fait en ponctionnant toujours plus, celles et ceux qui les produisent.
Ceux qui n'ont que leur travail ou leur pension de retraite pour vivre.

STOP ... Cela suffit !

« IL FAUT RESPECTER L'EXIGENCE DE CHANGEMENTS DÉPOSÉE MAJORITAIREMENT DANS LES URNES IL Y A SEPT MOIS ».

PIERRE YANA

Conseiller communautaire MoDem
33/35 rue des Sœurs Blanches, Dunkerque
06 10 26 26 05 - www.pierre-yana.fr

Le grand chambardement

C'est le grand chambardement dans la vie politique française. Devant une crise économique et sociale sans précédent, les partis politiques et les alliances se déchirent, à droite et à gauche. Comment résoudre vraiment les problèmes de la France et de l'Europe ? Pour réussir, nous avons toujours prôné le rassemblement responsable des bonnes volontés républicaines, au-delà des divisions partisanes. Il faut agir, pour le pays, pour notre Littoral. Ensemble.

GROUPE RÉPUBLICAIN D'INTÉRÊTS COMMUNAUTAIRES

20, avenue de la Libération 59140 Dunkerque -
TéL 03 28 66 35 70

MICHEL DELEBARRE, NOUVELLE VOIX DES COMMUNAUTÉS URBAINES DE FRANCE

Les 15 et 16 novembre derniers, se sont déroulées les 40e journées des communautés urbaines de France à Nancy. Cet évènement rassemble tous les ans plus de 400 élus et techniciens autour des 16 présidents de communautés urbaines et, pour la première fois, ceux des métropoles.
A cette occasion, Michel Delebarre, président de la Communauté urbaine de Dunkerque a été élu président de l'Association des Communautés Urbaines de France (ACUF). Il succède à cette fonction au sénateur-maire et président du Grand-Lyon, Gérard Collomb.
A l'heure où l'acte 3 de la décentralisation a été annoncé par le gouvernement, ces journées communautaires ont donné l'occasion de débattre autour de quatre thèmes, porteurs de grands enjeux pour nos territoires : modalités et outils du dialogue urbain-rural ; finances des communautés urbaines et métropoles ; industrie et territoires ; enseignement supérieur, recherche, université.

En route pour l'acte 3 de la décentralisation...

C'est un fait, sous la Ve République, la décentralisation est apparue inséparable de l'action réformatrice des gouvernements de gauche. Il y a vingt ans, sous l'impulsion du président François Mitterrand, les lois de décentralisation préparées par le gouvernement de Pierre Mauroy ont profondément modifié les relations entre l'État et les collectivités territoriales ainsi que modernisé l'architecture des institutions locales de la France.

La décentralisation territoriale a permis à donner aux collectivités locales des compétences propres, distinctes de celles de l'État, à faire élire leurs autorités par la population et à assurer ainsi un meilleur équilibre des pouvoirs sur l'ensemble du territoire. Celle-ci rapproche le processus de décision des citoyens, favorisant l'émergence d'une démocratie de proximité. Elle prend sa complète signification quand elle donne à ces collectivités une suffisante maîtrise des ressources financières qui leur sont nécessaires.

Sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque, cette richesse contribue aux politiques d'emploi, de logement, de solidarité, d'aménagement ainsi qu'au fonctionnement des collectivités de notre agglomération.

Si les lois successives sur l'intercommunalité ont fait émerger des pôles urbains importants, la France des villes reste malgré tout en retrait par rapport aux autres pays européens. C'est pour cela que la sortie de crise passe nécessairement par un nouvel acte de décentralisation qui fasse toute leur place aux villes, véritables moteurs de croissance.
Prochainement, ce nouvel acte de décentralisation confortera la place des grandes villes et des agglomérations en donnant leur pleine mesure aux métropoles qui doivent exercer des compétences étendues, en conférant aux agglomérations une compétence reconnue en matière d'organisation de la mobilité durable, en confirmant leur rôle de maître d'œuvre des politiques d'urbanisme et de logement mais aussi en les plaçant en cohérence avec les priorités nationales de mixité sociale et de solidarité envers les territoires les plus défavorisées.
Présente à Nancy, lors de ces mêmes journées communautaires, Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, a rappelé la volonté de François Hollande et celle du gouvernement d'enclencher ce nouvel acte de décentralisation qui sera un acte de modernisation de l'action publique plus lisible et plus efficace.
Surtout, il a été question de doter les grandes agglomérations d'un statut renforcé. Marylise Lebranchu a confirmé l'intention du gouvernement d'aller dans ce sens. La future distinction (hormis Paris) amènera les agglomérations d'un million d'habitants (Lyon, Marseille, Lille) à devenir des « métropoles européennes », tandis que les autres agglomérations seront hissées au rang de « communautés métropolitaines », avec pour objectif d'instaurer des contrats « Etat-territoires » en lieu et place des contrats de projets Etat-régions.
A l'issue de ces journées communautaires de Nancy, les présidents des communautés urbaines de France avec Michel Delebarre à leur tête, ont adopté communément une déclaration finale centrée sur les questions financières, dans laquelle, ils demandent notamment un renforcement de l'autonomie fiscale et la fin de la transformation d'impôts locaux en dotation, ainsi qu'une re-fondation de la péréquation.

Michel Delebarre pour impulser la voix des communautés urbaines...

Fraîchement élu à la présidence de l'ACUF, dont il faisait déjà partie du bureau, Michel Delebarre va représenter un ensemble de communautés urbaines regroupant quelques 7,4 millions d'habitants, soit les plus importantes collectivités de France en dehors de Paris.
Fort de ses expériences ministérielles, particulièrement attaché aux questions relatives à la politique de la ville et au renforcement du rôle des collectivités territoriales, le président de la Communauté urbaine de Dunkerque sera l'interlocuteur privilégié du président de la République et du gouvernement qu'il a déjà pu rencontrer, le 30 octobre dernier à l'Elysée, lors d'une réunion de travail avec les présidents d'agglomérations et maires des grandes villes de France. Cette réunion qui s'inscrivait dans la continuité du cycle entamé en septembre et octobre derniers avec les régions et les départements, a marqué à nouveau la volonté de François Hollande d'associer les collectivités locales au redressement de notre pays.
En effet, les collectivités sont des maillons essentiels du dynamisme et du rayonnement de nos territoires, facteurs d'équilibre et de solidarité, elles sont au cœur de cet effort de redressement et souhaitent porter leurs priorités sur :

- Le développement économique et l'emploi dans les territoires urbains avec une volonté commune de renforcer leur soutien aux PME (Petites et moyennes entreprises) et aux ETI (Entreprises de tailles intermédiaires), de renforcer également leur action en matière d'insertion par l'économie et de participer ainsi pleinement à la mise en place des emplois d'avenir.
- L'amélioration du cadre de vie des habitants, notamment en matière de logement avec une forte volonté de participer à l'objectif national de construction annuelle de 500 000 logements dont 150 000 logements sociaux mais également à l'amélioration en matière de transports en commun et de politique de la ville.
- Le soutien à l'investissement, puisque ce sont les agglomérations et les grandes villes qui réaliseront 50% de l'investissement des collectivités locales. Pour préserver leurs capacités, elles travailleront avec l'Etat à la réduction des normes et délais. De son côté, L'Etat fera en sorte que les collectivités bénéficient d'un large accès à des financements performants et diversifiés.

Enfin, L'Etat avec les agglomérations et les grandes villes ont convenu d'examiner ensemble les modalités du pacte de confiance et de responsabilité qui accompagnera, début 2013, le nouvel acte de décentralisation.



Un théâtre ou l'objet animé est avec les comédiens au cœur du spectacle.

Bienvenue à la LICORNE

Le théâtre de la Licorne s'implante à Dunkerque, avec en perspective la naissance d'un « centre européen pour la marionnette et le théâtre d'objets ».

Un premier emménagement, rue du Fort-Louis, a déjà eu lieu pour les décors, objets, accessoires, costumes. De quoi remplir 13 semi-remorques ! Le reste de la troupe (les administratifs) les rejoindra en juin. « Il s'agit encore d'une installation provisoire de la Compagnie puisque des travaux importants doivent être réalisés avant que notre projet d'un centre européen pour la marionnette et le théâtre d'objets puisse exister », annonce Claire Dancoisne, sa directrice. Ce sera « un magnifique outil de travail et de création pour La Licorne mais aussi pour d'autres compagnies accueillies en résidence. Il veut être un phare sur la création contemporaine dans la Région. » Ce centre ne sera pas un lieu de représentations. Pour cela la Licorne travaille avec le Bateau Feu et les structures culturelles de l'agglomération. En revanche il sera ouvert au public pour des expositions, des répétitions publiques, des ateliers, et autres événements.



CLAIRE DANCOISNE,
directrice du Théâtre de la Licorne
« Nous serons présents dans la Parade de Dunkerque 2013. Nous amorcerons donc un travail avec les amateurs passionnés de manipulations d'objets et du travail sur le masque. »

Antoine Hervé trio Antoine Hervé (piano), François Moutin (contrebasse), Louis Moutin (batterie) les *6, 7 et 8 décembre*. Jazz-Club (Pôle Marine) à Dunkerque.



« Billie's Blues » Laure Donnat (chant), Lilian Bencini (contrebasse) En première partie le *8 décembre.*

Jam session Le *mardi 11 décembre.* 20h30 à minuit.

« Habiter » Action-Installation du collectif CLARA à partir du *10 décembre* au LAAC à Dunkerque.

« Atelier de Noël » Les *19 et 22 décembre.* Musée des Beaux-Arts de Dunkerque (réservation au 03 28 29 56 00).

« Noeuds et pommes de touline » Une visite-atelier au musée portuaire inspirée par l'exposition Les 1001 escales du capitaine Claeyssen. *27 décembre et 3 janvier (16h).*

Richard Bohringer *Vendredi 7 décembre* (20h) Palais du Littoral à Grande-Synthe.

« Revenons à nos moutons » Exposition par Lise Lecocq. Jusqu'au *22 décembre.* Galerie Robespierre à Grande-Synthe.

Toute l'info sur : www.dunkerquegrandlittoral.org



Gravelines

PORTRAIT D'UNE COLLECTION

Le musée du dessin et de l'estampe originale fête ses 30 ans. Lorsqu'en 1982 le musée du dessin et de l'estampe originale à Gravelines était créé officiellement, c'était déjà le fruit d'une histoire débutée en 1960. Cette année-là, Arthur Van Hecke, Jean Bertaux, Jean Castanier et Raymond Picque fondent une association qu'ils baptisent le Groupe de Gravelines. Il invitera des artistes de tous horizons et achètera lui-même des œuvres dont il fera plus tard don à la ville.

L'exposition « 30 ans. Portrait d'une collection » se présente comme une traduction, une sélection brève des grands moments de la construction de la collection. Dont les ensembles d'Eugène Leroy, Marcel Gromaire, Charles Gadenne et Jacques Dodin ont fondé le socle en 1982.

Un hymne à la gravure et à l'image imprimée, à voir jusqu'au 23 décembre.

Château, Arsenal 59820 Gravelines

Tél : 03 28 51 81 00

Marcel Gromaire, L'amateur d'estampes, eau-forte sur cuivre, 1932 - Coll. Musée de Gravelines

VITORIA

NOS « CARNAVALEUX » SE PRÉPARENT

Crédit Photo par Lucas Tourneur

« Comme les autres danseuses, j'étais pressée de commencer les répétitions,» confie Céline Maréchal, notre danseuse locale qui sera porte-drapeau de l'école brésilienne Mocidade Unida da Gloria lors du défilé de carnaval de Vitoria en février. A quelques semaines de s'envoler pour le Brésil, la pression commence donc à monter :

« On a vraiment envie d'être bien préparés pour le jour J et surtout, quand on voit l'importance que ce défilé a pour eux, on ne veut pas les décevoir. »

Pour ne pas gâcher la fête, Céline et les autres danseurs ont un programme d'entraînement à suivre jusque fin janvier, « tous les dimanches tous ensemble, et plusieurs fois par semaine pour les porte-drapeau, mais chacun se prend aussi en main de son côté ».

Pour Céline, qui portera plus de 5 kg à bout de bras tout en virevoltant sur elle-même pendant près d'une demi-heure, il s'agit avant tout de se muscler les bras. Sa recette : « aller à la piscine et soulever des poids. » Autre point important dans la préparation de nos jeunes représentants : apprendre les paroles de la chanson du défilé, en rythme et en portugais. «Et ça aussi c'est un gros challenge ! » conclut l'intéressée. Rendez-vous le mois prochain pour faire le point.

Musée portuaire

LES 1001 ESCALES DU CAPITAINE CLAEYSSEN

Hervé Claeyssen fut marin depuis 1963 et capitaine de la marine marchande de 1989 à 2002. À partir de ses voyages et de ses journaux de bord, il a réalisé une série de dessins et d'aquarelles qui relatent ses tours du monde. Les oeuvres de cet artiste-marin nous font voyager en mer de Chine, au Japon, en Afrique, en Islande, au Canada, en Inde, au Brésil... Lorsque les marins avaient encore le temps de descendre à terre pour profiter des escales. De cette marine désormais révolue, Hervé Claeyssen a ramené des couleurs, des visages et des paysages qu'il a su mettre en valeur dans des oeuvres originales, dépaysantes et colorées. De toute évidence, le regard de l'artiste prend le pas sur celui du marin.

A partir du 21 décembre au musée portuaire, 9 quai de la Citadelle à Dunkerque.




Gino Grémain, joueur de l'USG

Gravelines « C'EST DU BILLARD ! »

La discipline a beau être peu médiatisé, il faut savoir que seulement six clubs français évoluent au plus haut niveau dans la spécialité du « trois bandes par équipe ». Et l'US Gravelines en fait partie. Paul Manten, son président depuis douze ans, n'est d'ailleurs pas peu fier du chemin parcouru : « Le club date de 1976. A l'époque, nous étions en bas de l'échelle. Mais avec André Roelants, nous nous sommes structurés et avons gravi peu à peu les marches. Aujourd'hui, nous sommes en 1ère Division, et cela depuis sept ans. D'ailleurs, si nous avons pu nous maintenir aussi longtemps à ce niveau, c'est grâce à l'aide de la CUD ».
Un championnat d'autant plus exigeant que leurs adversaires se trouvent aux quatre coins de la France. A l'image de Schiltigheim, le champion d'Europe en titre, que les gravelinois n'ont malheureusement pu défaire le 8 novembre à domicile. Peut-être trouveront-ils meilleure fortune contre les joueurs picards du club d'Albert ? Gino Grémain et ses équipiers vous invitent à venir les soutenir le 28 février 2013, à 17h dans la salle Tarlin à Gravelines.

AGENDA

- **11 décembre**
  → BASKET-BALL (COUPE D'EUROPE)
  BCM/Apollon Limassol à 20h. Sportica à Gravelines
- **13 décembre**
  → « QUAND M'EMBRASSERAS-TU »
  autour des poèmes de Mahmoud Darwick par la Cie Brozonni Palais du littoral (20h) à Grande-Synthe.
- **14 décembre**
  → HANDBALL (D1)
  USDK/Billère à 20h. Stades de Flandres à Dunkerque
- **16 décembre**
  → « BOXING BAL OF BRAY-DUNES » Les Bals du Tire-Laine avec le Bateau Feu en promenade salle Dany Boon (16h) à Bray-Dunes
- **18 décembre**
  → « OULAK DANS LE GRAND NORD »
  Marionnettes salle Coluche (9h30 et 14h15) à Loon-Plage

CALENDRIER COMMUNIQUÉ SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION DE LA PART DES ORGANISATEURS

Macadam Hand CITOYEN & UNIQUE EN FRANCE

BRAVO !



Quel enfant n'a jamais rêvé de jouer avec un sportif de haut niveau ? Dans le Dunkerquois, la CUD a contribué à faire de ce rêve une réalité en soutenant dès ses débuts l'opération Macadam'Hand. Lancée en 1996 par l'USDK et La Maison Flamande (rejointe depuis par huit autres bailleurs sociaux) cette opération connaît aujourd'hui un franc succès auprès des jeunes issus des quartiers de l'agglomération. Et pour cause.
Six fois dans l'année, les handballeurs professionnels leur proposent en effet, outre un goûter convivial et des invitations aux matchs de l'USDK, de s'initier à leur discipline. Et ce, sous forme de mini-tournois. Une manière de faire sortir les enfants de leur immeuble, mais aussi de leur enseigner des valeurs de tolérance, de fair-play. Bref, des valeurs de citoyenneté. Des règles de vie que les jeunes de Grande-Synthe, Coudekerque-Branche, Dunkerque, Gravelines et Saint-Pol-sur-Mer découvriront à nouveau cette saison. A la satisfaction de Jean-Pierre Vandaele, président de l'USDK, pour qui cette opération est exemplaire : «Nous sommes le seul club de handball français où les joueurs vont dans les quartiers. C'est une fierté pour nous que d'accomplir cette mission citoyenne d'autant qu'elle est pérenne». Sauf imprévu, le coup d'envoi sera donné le 9 janvier de 14h à 17h à Grande-Synthe, salle du Noordover.
→ Plus sur www.usdk.fr

RETROUVEZ TOUT L' AGENDA EN CONTINU SUR : www.dunkerquegrandlittoral.fr

SKATEPARK
Un bowl de frissons

Envie de faire découvrir à votre enfant le skateboard en toute sécurité ? Profitez des vacances de Noël pour franchir les portes du skatepark de Dunkerque. Ouvert depuis 2006 grâce au concours de la CUD, l'équipement situé route de l'Ecluse Trystram offre en effet aux amateurs de glisse un concentré de dénivelés propices aux acrobaties à roulettes. Surtout depuis l'arrivée du nouveau bowl. Un module supplémentaire que les jeunes adeptes peuvent découvrir par exemple du 3 au 5 janvier 2013 (de 14h30 à 16h) à travers un stage d'initiation organisé sous la conduite d'un animateur diplômé.

→ **Renseignements au 09 52 71 67 57**

- **22 décembre**
  → FOOTBALL (CFA) USLD/Villemonble à 18h Stade Marcel-Tribut à Dunkerque
  →HOCKEY SUR GLACE (D1) Dunkerque/Mont-Blanc à 18h30. Patinoire Michel-Raffoux
  →BASKET-BALL (PROA) BCM/Roanne à 20h Sportica à Gravelines
- **26 décembre**
  →BASKET-BALL (PROA) BCM/Villeurbanne à 20h Sportica à Gravelines

Jusqu'au 1er avril
→ « PAIN, HISTOIRE ET CHOCOLAT » Exposition consacrée à l'arrivée du chocolat en Europe. Musée du dessin et de l'estampe à Gravelines

- **Jusqu'au 2 janvier**
  → EXPOSITION peintures de Claude Bécuwe Médiathèque de Bourbourg

CALENDRIER COMMUNIQUÉ SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION DE LA PART DES ORGANISATEURS

AGENDA

le PLUS

15, 16 & 21 Décembre

PALAIS DE L'UNIVERS
A vos agendas !

Deux temps forts vous attendent d'ici la fin de l'année au PLUS à Cappelle-la-Grande ! D'abord, la prétendue «Fin du monde» à travers laquelle sera organisée une programmation spéciale (projection de film, pièce de théâtre, rencontres avec des scientifiques...) les 15, 16 et 21 décembre. Mais aussi un menu «Vacances de Noël» où seront présentés pêle-mêle : une nouvelle séance de planétarium «Noël sous les étoiles», deux animations intitulées « Dessine-moi une constellation » et « Cire l'abeille et ses trésors» et un spectacle atypique «Baleine et contrebasse » accessible aux touts-petits (dès 3 ans). Que l'embarras du choix... **Tous les renseignements sur www.le-plus.fr**

Sur invitation du PÈRE NOËL !

Une dernière demande à lui faire ? Une photo à prendre pour immortaliser l'instant ? L'équipement communautaire logé à Fort-Mardyck vous attend chaque mercredi et week-ends du 5 au 23 décembre pour préparer les festivités en présence du Père Noël. Fabrication de décorations, animations avec les animaux, marché de Noël avec crêpes et boissons chaudes, tombola et jeux seront au menu.
Un florilège d'activités reconduit du 26 au 28 décembre en vue de préparer la nouvelle année. Et cela au tarif exceptionnel de 1,5 € !

→ **Plus sur www.parc-zoologique.fr**





Ouverture exceptionnelle !

05 > 23 Déc.
mercredis et week-ends
26 > 28 Déc.

Rejoignez-nous sur **Facebook !** zoo.fort.mardyck

www.parc-zoologique.fr +33(0)3.28.27.26.24

Un équipement de la Communauté urbaine de Dunkerque

Dunkerque Grand Littoral COMMUNAUTÉ URBAINE